

Billets à revenu éventuel avec barrière, PBF série 9 (\$ CA) échéant le 28 novembre 2031, de BMO, liés à l'indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR



Durée de 7 ans



Coupon éventuel versé

semestriellement de 5,55 % par an*

* Sauf à la date de paiement des coupons finale, voir « Dates d'observation et de paiement » ci-après



Protection éventuelle à l'échéance de 30 %

Points saillants du placement

Les billets offerts aux termes du supplément de fixation du prix sont des titres de créance non garantis émis par la Banque de Montréal.

L'objectif des billets est d'offrir aux investisseurs un flux de revenu au moyen de paiements de coupons potentiels périodiques, assortis d'une protection éventuelle en cas de baisse contre la perte de leur placement en capital découlant de tout rendement négatif supérieur au niveau barrière de l'indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR pendant la durée des billets. **Le capital N'EST PAS entièrement protégé aux termes des billets.**

- **Coupon éventuel** : 2,775 % à chaque date de paiement des coupons (semestriellement, sauf à la date de paiement des coupons finale), à condition que le niveau de clôture soit égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon.
- **Niveau de paiement du coupon** : 65,00 % du niveau initial
- **Protection barrière** : 30,00 %
- **Participation à la baisse** : 100,00 %, en dessous du niveau barrière

Portefeuille de référence

Actif de référence	Symbole
Indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR	SOC110AR

L'indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR est un indice à rendement ajusté. Il vise à suivre le rendement total brut de l'indice Solactive Canada Large Cap Index (GTR) (l'« indice sous-jacent »), calculé en dollars canadiens, déduction faite d'un facteur de rendement ajusté de 110 points d'indice par année qui sera calculé quotidiennement à terme échu (le « facteur de rendement ajusté »). L'indice sous-jacent vise à suivre divers segments du marché boursier canadien et les titres qui le composent sont sélectionnés et pondérés en fonction de la capitalisation boursière flottante. Selon la méthodologie de l'indice sous-jacent, les titres qui le composent répondent aux critères suivants : titres inscrits à la Bourse de Toronto et ayant leur principale inscription à la cote au Canada, valeur quotidienne moyenne de négociation minimale de 1 million de \$ CA au cours du dernier mois et des six derniers mois sur l'ensemble des bourses canadiennes (750 000 \$ CA pour les actions qui font actuellement partie de l'univers de l'indice); historique de négociation d'au moins un mois avant le jour de sélection; doivent avoir un pourcentage de flottant d'au moins 10,00 % et seules les actions ordinaires, les parts de fiducie et les FPI sont admissibles à faire partie de l'indice. Le niveau de clôture le 31 octobre 2024 était de 2 910,77. Le facteur de rendement ajusté divisé par le niveau de clôture était donc égal à 3,78 % le 31 octobre 2024. Pendant la durée des billets, la somme du facteur de rendement ajusté sera d'environ 776 points d'indice, soit 26,67 % du niveau de clôture le 31 octobre 2024.

Le 31 octobre 2024, le rendement en dividendes de l'indice sous-jacent était de 2,92 %, soit un rendement en dividendes global d'environ 20,61 % pour la durée des billets (dans l'hypothèse où le rendement en dividendes demeure constant et les dividendes ne sont pas réinvestis).

Un placement dans les billets ne constitue pas un placement direct ou indirect dans l'actif de référence. Vous n'avez pas droit aux dividendes ni aux distributions versés sur l'actif de référence.

Renseignements supplémentaires

Code Fundserv	Offert jusqu'au	Date de négociation	Date d'émission	Date d'échéance	Placement minimal	Commission de vente
JHN30008	13 novembre 2024	8 novembre 2024	14 novembre 2024	28 novembre 2031	100,00 \$ CA	Néant

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable de base applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable de base applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Renseignements supplémentaires sur le placement

Émetteur	Banque de Montréal
Notes de l'émetteur	Moody's : « Aa2 »; S&P : « A+ »; DBRS : « AA » (dépôts à long terme > 1 an)
Actif de référence	Indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR (symbole : SOC110AR)
Monnaie des billets	Dollar canadien (\$ CA)
Capital déclaré	100,00 \$ CA par billet
Placement minimal	100,00 \$ CA (1 billet)
Date de négociation	Le 8 novembre 2024
Date d'émission	Le ou vers le 14 novembre 2024
Date d'évaluation finale	Le 27 novembre 2031, sous réserve d'un report si cette date n'est pas un jour de bourse ou si un événement perturbateur des marchés se produit.
Date d'échéance	Le 28 novembre 2031
Durée	Environ sept (7) ans
Dates d'observation et de paiement	Se reporter à la rubrique « Dates d'observation et de paiement » ci-dessous.
Taux du coupon	2,775 % à chaque date de paiement des coupons (semestriellement, sauf à la date de paiement des coupons finale)
Niveau de paiement du coupon	65,00 % du niveau initial
Paiements de coupons éventuels	À chaque date de paiement des coupons, deux scénarios sont possibles : • Si le niveau de clôture à la date d'observation du coupon immédiatement précédente est égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon, vous recevrez un paiement de coupons égal au capital déclaré multiplié par le taux du coupon. • Dans le cas contraire, vous ne recevrez pas de paiement à cette date de paiement des coupons. Si vous achetez des billets après la date d'émission, vous n'aurez pas le droit de recevoir de montant relatif aux dates de paiement des coupons qui tombe avant la date à laquelle vous avez acquis ces billets.
Niveau initial	Le niveau de clôture à la date de négociation
Niveau final	Le niveau de clôture à la date d'évaluation finale
Rendement de l'actif de référence	À l'égard d'une date donnée, le rendement de l'actif de référence est déterminé selon la formule suivante : $= \frac{\text{niveau de clôture} - \text{niveau initial}}{\text{niveau initial}}$
Rendement final de l'actif de référence	Le rendement de l'actif de référence à la date d'évaluation finale
Niveau barrière	70,00 % du niveau initial

Participation à la baisse	100,00 %, en dessous du niveau barrière
Événement barrière	Surveillance à l'échéance uniquement
Païement à l'échéance	Vous recevrez pour chaque billet que vous détenez alors, en plus de tout paiement de coupons éventuels final : • Si le niveau final est égal ou supérieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance égal à 100,00 \$ CA. • Si le niveau final est inférieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance directement lié au rendement de l'actif de référence. Le paiement à l'échéance correspondra à la formule suivante, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ CA : $= 100,00 \$ CA + (100,00 \$ CA \times \text{rendement final de l'actif de référence})$ Si le niveau final est inférieur au niveau barrière, le paiement que vous recevez à l'échéance pourrait être considérablement inférieur au capital déclaré de vos billets et être aussi peu que 1,00 \$ CA.
Païement minimal	1,00 \$ CA par billet
Information fiscale additionnelle	Pour de l'information sur les incidences fiscales fédérales canadiennes liées à un placement dans les billets, se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu, telle que modifiée selon la rubrique intitulée « Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » du supplément de fixation du prix. Pour de l'information sur l'admissibilité à des fins de placement des billets pour certains régimes enregistrés, se reporter à la rubrique « Admissibilité à des fins de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.
Code Fundserv	JHN30008
Agent chargé des calculs	BMO Marchés des capitaux
Courtier	BMO Nesbitt Burns Inc., un membre de notre groupe, et Raymond James Ltée, à titre de courtier indépendant
Marché secondaire/frais de négociation anticipée	Les billets ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. BMO Marchés des capitaux fera de son mieux dans une conjoncture de marché normale afin d'organiser un marché secondaire quotidien pour la vente des billets à BMO Marchés des capitaux et, si disponible, pour l'achat des billets auprès de BMO Marchés des capitaux par l'intermédiaire du système de réception des ordres de Fundserv Inc., mais se réserve le droit de ne pas le faire à l'avenir, à son seul gré, sans vous en donner de préavis. Les demandes de vente et d'achat doivent être faites au plus tard à 16 h (heure de Toronto, ou à toute autre heure fixée ultérieurement par nous ou par Fundserv) un jour ouvrable donné. Toute demande reçue après ce moment sera réputée envoyée et reçue le jour ouvrable suivant. La vente ou l'achat d'un billet Fundserv sera effectué à un prix correspondant au cours acheteur du billet, déterminé par nous à notre seul gré. Aucuns frais de négociation anticipée ne s'appliqueront si les billets sont vendus à BMO Marchés des capitaux avant l'échéance. Se reporter à la rubrique « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Dates d'observation et de paiement

Date d'observation	Date d'observation du coupon*	Date de paiement des coupons**
1	29 avril 2025	30 avril 2025
2	30 octobre 2025	31 octobre 2025
3	29 avril 2026	30 avril 2026
4	29 octobre 2026	30 octobre 2026
5	29 avril 2027	30 avril 2027
6	28 octobre 2027	29 octobre 2027
7	27 avril 2028	28 avril 2028
8	30 octobre 2028	31 octobre 2028
9	27 avril 2029	30 avril 2029
10	30 octobre 2029	31 octobre 2029
11	29 avril 2030	30 avril 2030
12	30 octobre 2030	31 octobre 2030
13	29 avril 2031	30 avril 2031
14***	27 novembre 2031	28 novembre 2031

* Si une date d'observation du coupon prévue n'est pas un jour de bourse pour quelque raison que ce soit, cette date sera alors le jour de bourse immédiatement précédent. De plus, ces dates peuvent également faire l'objet d'un report si un événement perturbateur des marchés se produit.

** Chaque date de paiement des coupons peut faire l'objet d'un report si cette date n'est pas un jour ouvrable ou si un événement perturbateur des marchés se produit. Si vous achetez des billets après la date d'émission, vous n'aurez pas le droit de recevoir de montant relatif aux dates de paiement des coupons qui tombe avant la date à laquelle vous avez acquis ces billets.

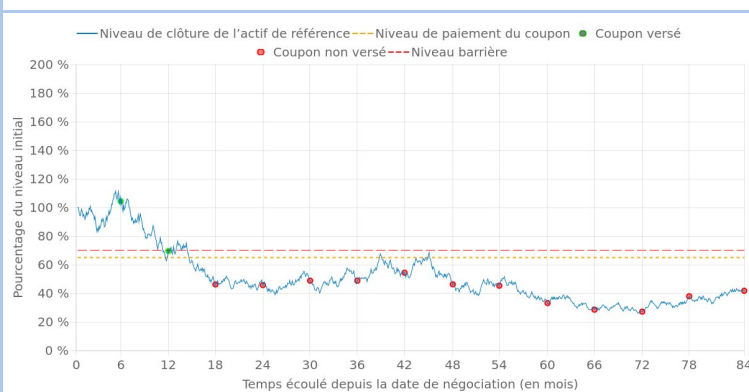
*** Veuillez prendre note que la date d'évaluation finale tombe sept (7) mois après la date d'observation précédente.

Caractéristiques des billets

Les exemples hypothétiques ci-après démontrent la façon dont le paiement que vous pouvez recevoir sera calculé et établi dans trois scénarios différents. **Les niveaux de clôture hypothétiques utilisés dans ces exemples sont fournis aux fins d'illustration seulement et ne devraient d'aucune façon être interprétés comme des estimations ou des prévisions du rendement futur de l'actif de référence ou du rendement que vous pourriez réaliser sur les billets.** Tous les exemples hypothétiques supposent qu'aucun événement décrit à la rubrique « Certaines modalités supplémentaires pour les billets liés à un indice de référence » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu ne s'est produit pendant la durée. Pour faciliter l'analyse, les chiffres ci-dessous ont été arrondis.

Niveau barrière	Niveau de paiement du coupon
70,00 % du niveau initial	65,00 % du niveau initial

Exemple 1 : Paiement à l'échéance (scénario négatif)



Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

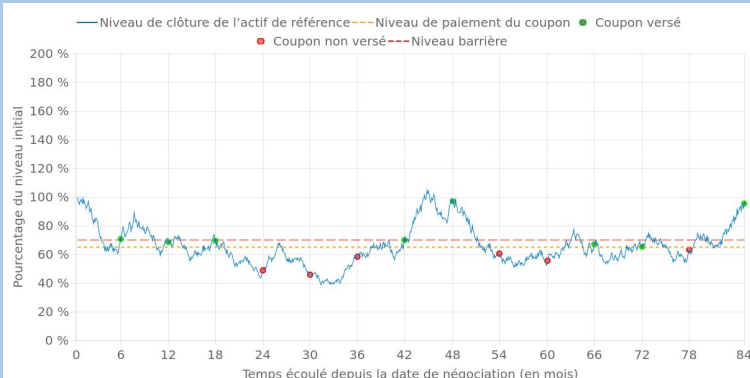
(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	5,55 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	42,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	47,55 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	-10,00 %

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est supérieur au niveau de paiement du coupon à la première et à la deuxième dates d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc deux des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 42,00 % du niveau initial, ce qui est inférieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -58,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance de 42,00 \$ CA par billet ainsi que des coupons totalisant 5,55 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à une perte annuelle composée de 10,00 % sur les billets).

Dans cet exemple, le paiement à l'échéance est calculé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Paiement à l'échéance} &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times \text{rendement final de l'actif de référence}) \\
 &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times -58,00 \%) \\
 &= 42,00 \$ \text{ CA}
 \end{aligned}$$

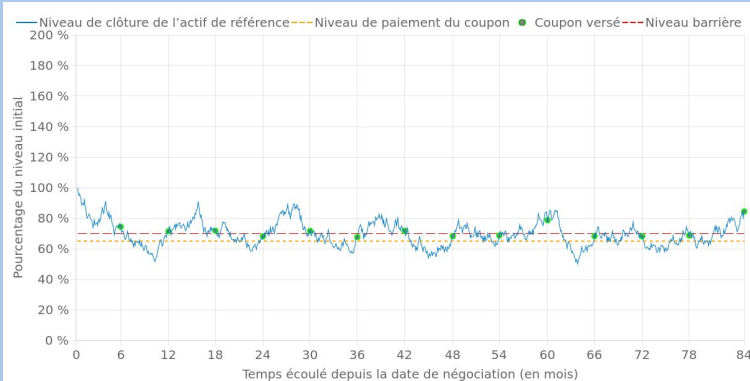
Exemple 2 : Paiement à l'échéance (scénario neutre)

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est supérieur au niveau de paiement du coupon à huit des dates d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc huit des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 97,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -3,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 22,20 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,88 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	22,20 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	122,20 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	2,88 %

Exemple 3 : Paiement à l'échéance (scénario positif)

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est supérieur au niveau de paiement du coupon à toutes les dates d'observation du coupon; vous recevriez donc tous les paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 85,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -15,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 38,85 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 4,76 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	38,85 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	138,85 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	4,76 %

Mise en garde

Le présent document devrait être lu conjointement avec le prospectus préalable de base simplifié de la Banque de Montréal daté du 25 mai 2023 (le « prospectus préalable de base »), le supplément de prospectus visant les billets à revenu daté du 25 mai 2023 (le « supplément relatif au produit visant les billets à revenu ») et le supplément de fixation du prix n° 1628 daté du 12 novembre 2024 (le « supplément de fixation du prix »), dans chaque cas dans sa version modifiée ou complétée.

Les sommes qui vous sont versées dépendront du rendement de l'actif de référence. Les billets ne sont pas conçus comme solution de rechange à un placement dans des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire. La Banque de Montréal ne garantit pas que vous réaliserez un rendement sur votre placement en capital dans les billets ni que votre placement en capital vous sera remboursé à l'échéance, sous réserve du montant du paiement minimal de 1,00 \$ CA par billet. Les billets fournissent une protection éventuelle seulement, ce qui signifie que vous pourriez perdre une partie ou la quasi-totalité de votre placement en capital dans les billets si le niveau final de l'actif de référence est inférieur à 70,00 % du niveau initial à la date d'évaluation finale. Se reporter aux rubriques « Certains facteurs de risque » du prospectus préalable de base, « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

Les souscripteurs éventuels doivent examiner attentivement tous les renseignements présentés dans le supplément de fixation du prix, le supplément relatif au produit visant les billets à revenu et le prospectus préalable de base et, plus particulièrement, ils doivent évaluer les facteurs de risque figurant aux rubriques « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Par conséquent, la Banque de Montréal est un « émetteur relié » à BMO Nesbitt Burns Inc. aux termes du *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*. Se reporter aux rubriques « Mode de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Les billets n'ont pas été ni ne seront notés. Une note n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des placements, et elle peut faire l'objet d'une révision ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation pertinente.

Les billets ne constitueront pas des dépôts qui sont assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière ayant accepté le dépôt. Se reporter à la rubrique « Description des billets – Rang » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.

Le résumé ci-dessus est uniquement fourni à des fins d'information et ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des billets. Le placement et la vente de billets peuvent être interdits ou restreints par les lois de certains territoires. Les billets peuvent être achetés uniquement là où il est légalement possible de les vendre et peuvent être vendus uniquement par des personnes autorisées à les vendre. À moins que le contexte n'indique le contraire, les termes qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix. Un exemplaire du supplément de fixation du prix, du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et du prospectus préalable de base peut être obtenu à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca.

L'indice Solactive Canadian Large-Cap 110 AR est détenu, calculé, administré et publié par Solactive AG (« Solactive »), qui assume le rôle d'administrateur (le « promoteur de l'indice ») en vertu du Règlement (UE) 2016/1011. Le nom « Solactive » est une marque déposée de Solactive. Solactive est inscrite auprès de l'autorité fédérale allemande chargée de la surveillance financière (« BaFin ») et régie par elle. L'actif de référence est un produit de Solactive, des membres de son groupe et/ou de tiers concédants de licences et il a été accordé sous licence afin d'être utilisé par la Banque de Montréal et les membres de son groupe. Solactive et les membres de son groupe ne parrainent pas les billets, ne les endossent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion. Aucun d'entre eux ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s).

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) », « BMO » et « BMO Marchés des capitaux » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence.